SECTION SPORTIVE RUGBY

DOSSIER D'INSCRIPTION 2020-2021

Adresse : 21 RUE DU COMTE DE FLANDRE B.P. 70039 - 59791 GRANDE SYNTHE CEDEX
Téléphone : 03.28.21.24.66 - **Télécopie :** 03.28.29.18.78.
Courrier électronique :
Ce.0595782p@ac-lille.fr
Site internet
http://www.collegedumoulin.fr

Calendrier des Inscriptions

Vendredi 16 Avril 2021 : date limite de dépôt de candidature

La candidature s'effectuera à partir d'un questionnaire présent sur le site du collège (www.collegedumoulin.fr)

SECTION SPORTIVE RUGBY

Vous trouverez dans ce dossier l'ensemble des éléments permettant d'inscrire votre enfant dans cette structure qui accueille plus d'une vingtaine d'élèves, de la 6ème à la 3ème, où les élèves bénéficient d'un emploi du temps leur permettant de pratiquer le RUGBY de 3 à 6 heures tout en menant une scolarité normale.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le collège par téléphone ou M.PIT, directement par mail (mr.pitgauthier@gmail.com) en y spécifiant vos coordonnées (nom, prénom de l'élève et des responsables légaux, l'école actuelle de l'élève ainsi qu'un numéro de contact valide).

Il est important de noter que cette année, malheureusement, les tests préalables à l'inscription en classe de section sportive n'auront pas lieu pour cause de contexte sanitaire incompatible avec le bon déroulement de ces derniers. Merci de votre compréhension.

Rôles et Objectifs

Les objectifs scolaires

Pour tout élève faisant partie de la section, deux objectifs semblent majeurs du point de vue scolaire. Le premier concerne la réussite scolaire. Nous entendons par réussite scolaire le fait que non seulement l'élève obtienne des notes satisfaisantes, mais également qu'il présente un comportement irréprochable.
Le second objectif concerne l'organisation du travail de l'élève. En effet, même si l'emploi du temps des élèves de section bénéficie de quelques aménagements, il reste chargé et chaque élève doit viser à organiser, planifier son travail personnel et profiter de chaque opportunité pour réaliser le travail demandé par les professeurs.

Les objectifs sportifs

Ils sont multiples, et ne doivent pas primer sur les objectifs scolaires.
Les objectifs pour ces élèves de section sont donc clairement affichés : développer leur goût de l'effort et la culture d'équipe en pratiquant un sport collectif riche de valeurs de respect et d'amitié
A cette formation principale s'ajoute une formation à l'arbitrage qui aide au respect de l'arbitre sur le terrain mais aussi à la prise en compte du règlement par la compréhension de celui-ci.

En termes de résultats, l'objectif pour ce petit collège urbain sera le même que les années précédentes : prendre du plaisir avant tout en se confrontant à l'adversité et obtenir les meilleurs résultats possibles à l'instar des années précédentes où le collège est allé jusqu'au championnat de France (3ème).

Les objectifs éducatifs

La section sportive scolaire est une structure faisant entièrement partie du collège, donc du Ministère de l'Education Nationale et à ce titre ses objectifs éducatifs concernent l'instruction, l'éducation et la formation de l'élève. Le professeur responsable de la section est un professeur d'EPS et les encadrants sont qualifiés dans l'activité RUGBY.
Un autre objectif important concerne la vie du groupe. En effet, l'esprit de groupe au sein de la section est omniprésent, développer les notions d'entraide, de solidarité et de respect envers l'autre sont nécessaires au bon déroulement d'une année scolaire.

L'Organisation de la section

1) **Composition de la section** :

- 50 élèves au maximum ventilés dans les classes de la 6ème à la 3ème du collège. Les élèves d'un même niveau de classe seront regroupés dans la même classe.

A noter que tout engagement en section sportive se fait obligatoirement pour l'année scolaire entière.

2) **Emploi du temps** :

- Les entraînements RUGBY sont intégrés dans l'emploi du temps de la journée.
- En plus viennent se rajouter les entraînements (pour les volontaires uniquement) et compétitions du mercredi après-midi.
- dès lors qu'un élève est dispensé de manière totale, des cours de soutien, de l'aide aux devoirs peuvent être mis en place, cela signifie qu'il peut y avoir une adaptation des séances de RUGBY en cas d'inaptitude partielle ou totale.

3) **L'encadrement pédagogique** :

Les élèves doivent suivre normalement les cours, et sont regroupés pour les entraînements de Rugby.

M. PIT, professeur certifié d'EPS ainsi que Melle DEWAILLY (entraîneur diplômé fédéral de rugby), ont la responsabilité des entraînements et du fonctionnement de la section sportive.

M. PIT établit une étroite coordination avec les parents, les professeurs et l'administration afin de suivre individuellement le comportement de l'élève durant son temps d'appartenance à la section.

4) Matériel :

Une tenue spécifique est fournie par le collège pour les entraînements (notamment l'hiver) ainsi que short, chaussettes et maillots lors des compétitions.

5) Évaluation des résultats :

L'évaluation est trimestrielle et apparaît sur les bulletins scolaires au même titre que les autres disciplines. Une note est portée sur le bulletin et compte pour la moyenne générale.

Elle porte sur : l'assiduité et la volonté de progresser, les résultats en compétition, les progrès réalisés.